

COMPTE-RENDU DU BUREAU DIRECTEUR DU 7 MARS 2012

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (4) : Jean-Paul Ters, Michel Chariau, Michel Ediar, Sandrine Taisson,

Membre excusé (1) : Marie-France Charles

Membre de droit (1) : Marie-Violaine Palcau (DTN)

Début de la réunion à 18h00

1) Adoption CR du Bureau du 10 /02 /2012

Toutes les modifications ont été prises en compte et le CR est adopté à l'unanimité

2) Compte-rendu réunion du Cabinet Craunot

Sandrine nous a représenté à cette réunion. La réunion s'est tenue mardi 6 mars à 14h00 dans les locaux du Syndic CRAUNOT - Bld Poissonnière. Le quorum a été atteint de justesse et l'AG de la copropriété a pu se dérouler. Dans l'ensemble cela s'est bien passé. Concernant la question de la scission des deux immeubles, elle a été abordée et va être organisée. Il y a un certain nombre d'étapes à respecter pour y arriver, le syndic va nous guider dans ce sens. Nous devrions recevoir le CR de l'AG. Nous avons réussi à faire baisser les honoraires du Syndic qui seront de 2 500,00 € répartis au tantième par immeuble. Donc pas d'augmentation des honoraires pour cette année.

3) Compte-rendu réunion CDCO75

De nouveau, le Comité directeur du CD 75 s'est réuni en l'absence de la Présidente, puisque la réunion a été décidée par le SG sans concertation.

Nouvelle réunion officielle prévue le vendredi 9 mars, avec cette fois la Présidente.

4) Boites courriels

Les ligues nous reprochent la faible capacité des boites courriels mises à leur disposition. Par ailleurs peu de CD les utilisent, pour leur capacité, mais aussi parce qu'elles n'ont pas une grande facilité d'utilisation (Difficultés pour faire des transferts ou des redirections).

Guillaume a étudié les solutions possibles et 3 propositions se dégagent :

a) Host Exchange (33 boites) + MX Large actuel = 1080 € + 44.50 €

b) Host Exchange (49 boites) + MX Large actuel = 1270 € + 44.50 €

c) Host Exchange (344 boites) = 4812 €

Le système actuel ne permet pas d'augmenter la capacité des boites et est limité. Chez OVH il propose un autre système Host Exchange avec une grosse capacité, donc plus de problème de stockage. Les deux systèmes peuvent être mixés.

La question reste à l'étude car rien n'a été prévu dans les budgets 2012.

5) Etape Coupe du monde de CO à VTT en 2014

Message d'Edmond Széchényi qui demande à ce que la FFCO fasse un appel à candidature pour une étape de coupe du monde de CO à VTT en 2014.

Nelly Deville (SCAPA Nancy) veut-elle reprendre le dossier pour 2014 ? On propose à SCAPA Nancy de confirmer sa candidature pour 2014.

Michel Chariau s'occupe de faire la demande.

6) Point financier par le Trésorier

RAS tout va bien en ce début d'année.

7) Motions pour l'AG

Michel Ediar nous a présenté les résolutions financières pour l'AG.

8) Question de Thierry Vermeersch concernant son éventuelle intervention sur les inscriptions en ligne pour les courses de sélection organisées par la DTN

Chaque année il y a des sélections hors courses nationales. Procédure un peu longue et fastidieuse.

Thierry propose de faire lui-même l'inscription en ligne pour ce genre de sélection.

Le BD n'accorde pas à Thierry le droit d'accès à l'inscription en ligne pour les courses de sélection du 14 et 15 avril 2012. Nathalie Matton conserve la main sur ces inscriptions.

9) WOC

Le Coprésident des WOC Pierre Durieux de passage (19h30 - 19h40) dans les locaux nous fait un point rapide sur la situation financière des WOC, avant l'AG du CO WOC.

10) Réciprocité vis-à-vis de la FFA concernant les inscriptions sur les courses

Nous avons une question qui remonte de nos organisateurs :

“Nous avons constaté que dans le règlement des courses hors stade 2012 de la Fédération Française d’Athlétisme, la licence FFCO était désormais acceptée pour la FFA pour les courses hors stade. Qu’en était-il de la réciprocité ? Est-il prévu d’ajouter à notre règlementation l’acceptation de la licence FFA pour les non licenciés ? “

Réponse de Marie-Violaine à cette question (donnée lors du dernier CD les 11 et 12 février dernier) : *Les orienteurs en règle avec leur licence sportive FFCO peuvent participer à des courses hors stades FFA sur présentation de leur licence FFCO, sans devoir présenter de certificat médical d’aptitude à la course à pied ou l’athlétisme en compétition. L’aptitude à la discipline « course à pied » en CO, en triathlon et en pentathlon moderne a été reconnu valable également pour la course à pied des courses hors stades de l’athlétisme par le Ministère. Et donc la FFA, sans consultation préalable de la FFCO, a écrit son règlement des courses hors stades. La DTN FFCO (BD et MVP) ont rencontré le responsable des certificats médicaux au Ministère des Sports le 17/01/2012 pour confirmer le consentement de la FFCO et pour accepter que le Ministère étudie la faisabilité concernant une éventuelle réciprocité. Par ailleurs, l’information suivante nous a été transmise : une commission interministérielle, nouvellement créée, va de nouveau étudier, en 2012, la problématique des certificats médicaux d’aptitude à la pratique sportive en compétition dans un but de simplification. D’un commun accord, il est apparu souhaitable de ne rien engager avec d’autres fédérations dans l’immédiat, en attendant les nouvelles dispositions. La DTN se tiendra informée de l’évolution des avancées.*

Pour le moment, à ce jour, toujours pas de réciprocité à envisager avec aucune autre fédération, mais la question est à l’étude au Ministère. Nous ne manquerons pas d’être prévenus lorsque la règlementation évoluera. Pour autant, il n'en demeure pas moins très facile, lors de la délivrance du certificat médical annuel, de demander au médecin d'indiquer la non-contre-indication à la pratique de plusieurs sports, dont la course d'orientation, ou d'établir plusieurs certificats médicaux.

11) Demande de labellisation du Raid EDHEC

La FFCO a reçu une demande de labellisation " CNOSF " pour le raid EDHEC. Pour le déposer, il faut un aval d’une Fédé.

Le BD accepte de transmettre le dossier au CNOSF avec notre signature.

12) Convention avec le SNAM

Convention proposée par JP Baudouin qui y voit une possibilité de synergie pour nos deux activités sportives. La convention n'est pas étudiée et sera mise à l'ODJ du CD du mois de mai.

13) Cahier des charges des compétitions du groupe National

Nous attendons la version définitive du document pour diffusion sur le site.

14) Championnat de France FCSAD. Courriel du 21 /02 /2012

Demande que l’on mette sur le site ce championnat de France. Pour cette année nous ne pouvons pas donner suite à leur demande.

Nous devons reprendre la convention qui date de 2004 et la remettre à jour.

15) Représentation à l'AG de la FFR les 17 et 18 mars

La FFCO a reçu une invitation. Malheureusement personne ne sera disponible pour cette date.

16) Championnat de France UNSS. Mise à disposition de ressources humaines, matérielles et logiciels.

Une convention sera signée avec les organisateurs de ces championnats afin de déterminer les conditions de mise à disposition des différentes ressources (DTN).

17) Contrat de Kenneth Buch, entraîneur national

Marie-Violaine Palcau a demandé ou en était le dossier. Il manquait le n° de SS de Kenneth Buch pour que le dossier soit finalisé au niveau du Ministère. La demande a été faite le 14/02 avec un délai de cinq semaines. Le contrat sera officialisé au 1^{er} avril, peut-être le 1^{er} mars.

18) Point sur les rapports des commissions

A ce jour il manque un certain nombre de rapports, de ce fait ils ne pourront être joints au dossier d'AG qui sera envoyé vendredi 9/03, sauf à être reçus ce vendredi matin.

19) La question du stock des flèches se pose, il reste un grand nombre de flèche ancien logo.

Des devis ont été demandés = pour les refaire en totalité ou pour coller un sticker dessus.

En fonction des tarifs la décision sera de prendre les stickers.

Nous ferons passer une info aux clubs pour annoncer que les flèches seront mises à la charte FFCO.

20) Rappel des dates des prochains BD

Les dates des deux prochains BD sont les suivantes :

- vendredi 23/03 à 14h00

- vendredi 11/05 à 14h00

La date du BD de juin sera arrêtée après le RDV au ministère pour la convention d'objectifs.

Fin de la séance : 21h15

Le Président
Jean-Paul TERS

La secrétaire de séance
Sandrine TAISSON